

Séance n°2 (1 h)

Pourquoi les puissances européennes se partagent-elles l'Afrique à la fin du XIX^{ème} siècle ?

II. L'expansion coloniale et le partage de l'Afrique à la fin du XIX^{ème} siècle

A. La course aux colonies

B. Le partage colonial de l'Afrique

Etude de cartes pour mettre en évidence la progression coloniale, la course aux colonies, avec la « ruée » sur l'Afrique .

- Une carte en 1850 où l'on peut voir déjà la présence de territoires britanniques outre-mer, ainsi que les comptoirs commerciaux sur les côtes africaines et asiatiques.
- Une carte en 1914, colonisation presque achevée: possessions coloniales de presque toutes les puissances européennes, découpage de l'Afrique.
- Compléter avec 3 documents
 - L'un expliquant les modalités de la Conférence de Berlin (extraits communiqué final + caricature partage des puissances européennes).
 - Un autre montrant les conflits diplomatiques que cela entraîne entre les Etats européens (l'exemple de Fachoda 1898).
 - Un dernier mettant en évidence les conquêtes violentes et meurtrières (génocide des Hereros)

II. L'expansion coloniale et le partage de l'Afrique à la fin du XIX^e siècle

B. Le partage colonial de l'Afrique

DOCUMENTS

La Conférence de Berlin

Elle débute à Berlin le 16 novembre 1884 et se termine le 26 février 1885. Elle est organisée à l'initiative du chancelier allemand Bismarck, réunissant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède Norvège et la Turquie, ainsi que les États-Unis. Une conférence antérieure avait initié le débat sur la conquête de l'Afrique et ainsi amorcé le début des luttes coloniales



Caricature de Bismarck, coupant des parts d'Afrique aux puissances européennes lors de la Conférence de Berlin, 1885. (©AKG)

Communiqué final de la Conférence de Berlin

Art. 1 – Tous les pavillons, sans distinction de nationalité, auront libre accès à tout le littoral des territoires énumérés ci-dessus, aux rivières qui s'y déversent dans la mer, à toutes les eaux du Congo.

Art. 6 – Toutes les puissances exerçant des droits de souveraineté dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout la traite des Noirs ; elles favoriseront [...] toutes les institutions et entreprises religieuses, scientifiques ou charitables, créées et organisées à ces fins, ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation. [...]

9. – Ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour le commerce des esclaves. [...]

13. – La navigation du Congo [et du Niger] demeurera entièrement libre pour les navires marchands de toutes les nations.

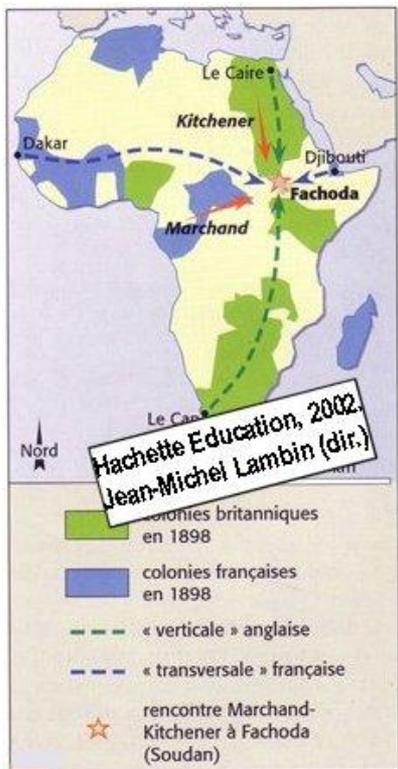
35. – Les puissances signataires [Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Empire ottoman, Espagne, États-Unis, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Suède] reconnaissent l'obligation d'assurer, dans les territoires occupés par elles, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis.

II. L'expansion coloniale et le partage de l'Afrique à la fin du XIX^e siècle

B. Le partage colonial de l'Afrique

DOCUMENTS

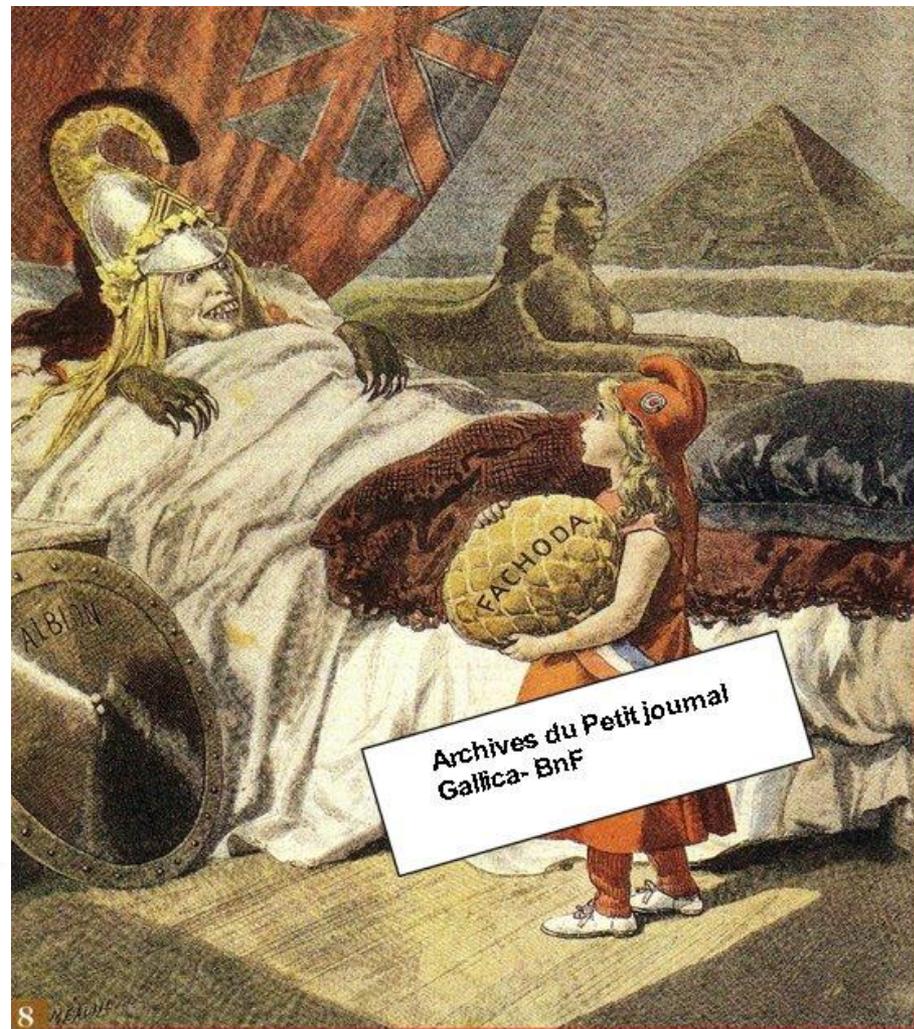
La crise de Fachoda (Soudan), 1898



En 1898, la France organise sous les ordres du capitaine Marchand, une expédition, en direction de la haute vallée du Nil, qu'elle atteint à Fachoda en juillet 1898. De leur côté, les Britanniques veulent contrôler le Soudan : remontant le Nil, le général Kitchener arrive en septembre 1898 à Fachoda.

Les Britanniques somment les Français de rappeler Marchand. Après une vive tension diplomatique entre les deux pays, et devant le risque d'une guerre, le gouvernement français cède et rappelle Marchand (novembre 1898). Finalement, un accord (mars 1899) délimite la frontière entre les colonies des deux pays dans cette région et les Britanniques s'engagent à appuyer les Français dans leurs revendications ultérieures, en particulier au Maroc.

Carte et texte résumé Hachette Education, Jean-Michel Lambin (dir.), 2002.



Fachoda, *Le Petit Journal*, novembre 1898.

II. L'expansion coloniale et le partage de l'Afrique à la fin du XIX^e siècle

B. Le partage colonial de l'Afrique

DOCUMENTS

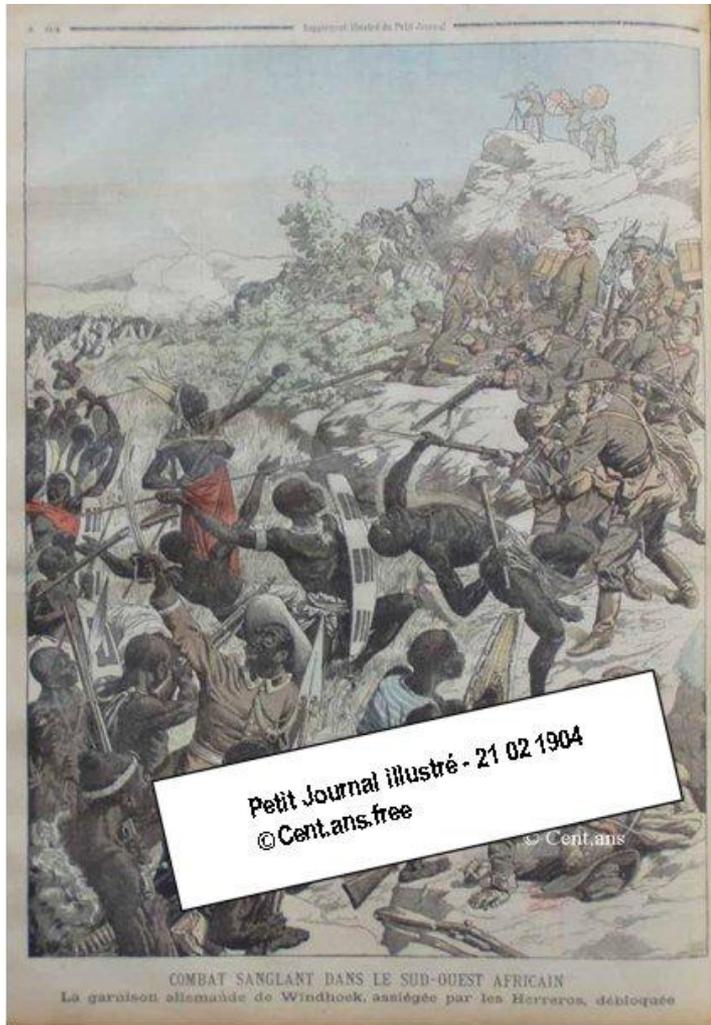
Cette conquête ne se fait pas sans violence et résistance de la part des populations indigènes:

Le génocide des Hereros

Titre de l'illustration : « *Combat sanglant dans le sud-ouest africain. La garnison allemande de Windhoek, assiégée par les Hereros, débloquée.* »

Le Petit Journal, supplément illustré, du 21 février 1904

Dans le sud-ouest africain (actuelle Namibie), les Allemands se heurtent à la résistance des Hereros, des éleveurs, qui refusent d'être parqués dans des réserves. Combats, atrocités et famine organisée font passer la population des Hereros d'environ 60 000 à 80 000 en 1904, et à 15 130 en 1911.



(lien document :

<http://cent.ans.free.fr/pj1904/pj69221021904b.htm>)

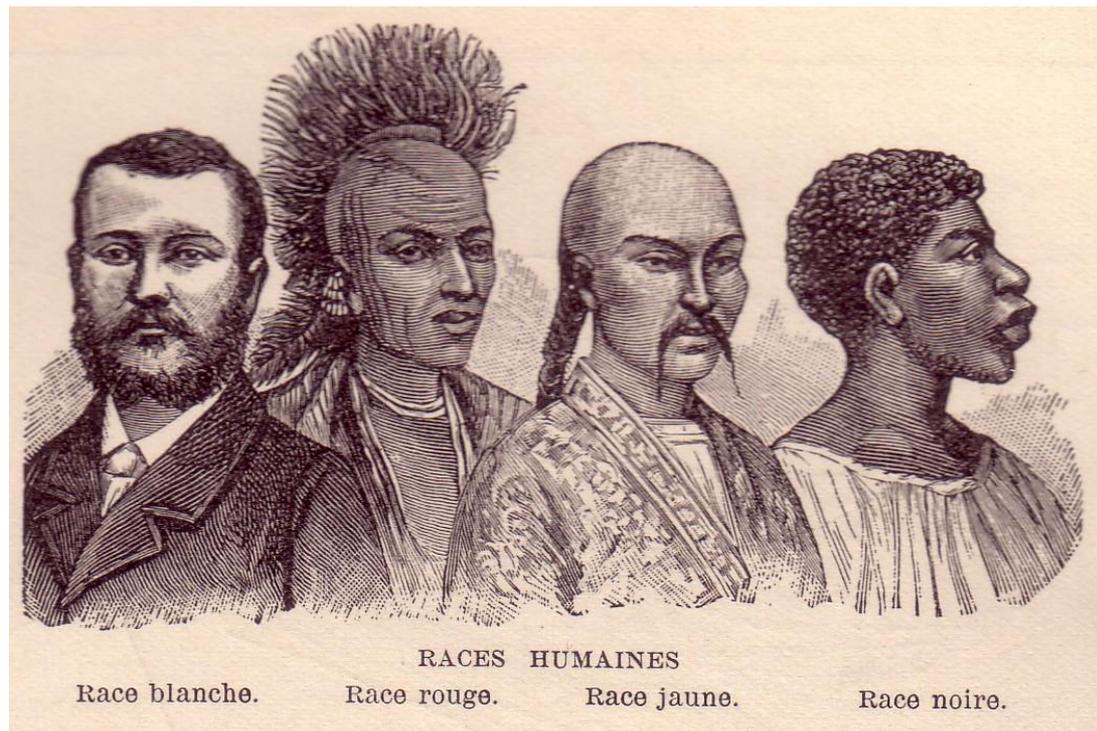
55. Races. — Bien que tous les hommes descendent d'**Adam** et d'**Eve**, nos premiers parents, on constate entre eux des différences notables de couleurs, de traits, d'intelligence, etc. ; ce qui fait que l'on partage ordinairement le genre humain en trois races principales distinctes : la race **blanche**, la race **jaune** et la race **noire**.

La **race blanche** se caractérise par la peau blanche, le visage ovale, les cheveux ondulés et le corps bien proportionné ; elle peuple l'Europe, l'ouest de l'Asie, le nord de l'Afrique et presque toute l'Amérique ; de plus, elle s'est répandue par migrations en Océanie et dans l'Afrique du sud.

La **race jaune** a la peau jaunâtre, le visage plat et triangulaire, les yeux ouverts obliquement, les cheveux raides et la barbe rare. Elle peuple principalement l'Asie orientale.

La **race noire** ou **nègre** a la peau plus ou moins noire, les mâchoires proéminentes, les lèvres épaisses, les cheveux plus ou moins crépus, une intelligence apathique et une civilisation arriérée. Elle peuple la plus grande partie de l'Afrique.

On distingue encore deux races secondaires : 1° la **race brune** ou **malaise**, qui a peuplé la Malaisie et la Polynésie ; 2° la **race rouge** ou **américaine**, répandue dans les deux Amériques.



Nouveau manuel de géographie générale, enseignement primaire et secondaire, Cours Moyen, Librairie catholique Emmanuel Vitte, Paris – Lyon, 1905.

La colonisation brutale au nom d'une certitude établie « scientifiquement ».

CONCLUSION PARTIELLE

II. L'expansion coloniale et le partage de l'Afrique, à la fin du XIXème siècle

A. La course aux colonies

Alors que les pays d'Amérique latine, premières colonies, obtiennent leur indépendance, au début du XXème siècle, les Européens entreprennent de nouvelles conquêtes coloniales. Les colonies européennes, vers 1850, sont peu nombreuses. La « course aux colonies » s'accélère dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Deux grands Empire coloniaux se démarquent, par l'importance de leurs territoires : l'Empire britannique et l'Empire français. Dans le contexte d'industrialisation de l'Europe, la première motivation est économique, mais obéit également à des objectifs civilisateurs et politiques.

B. Le partage de l'Afrique

C'est le continent africain, encore relativement peu exploré au début du XIXème siècle, qui suscite les convoitises des puissances européennes. Les conquêtes se multiplient à tel point que les Européens décident d'établir des règles, lors de la Conférence de Berlin (1884-1885).

Cela n'empêche pas les rivalités entre puissances conquérantes, et de nombreuses crises diplomatiques émaillent la conquête coloniale, comme celle de Fachoda, opposant la France et le Royaume-Uni en 1898 pour le contrôle du Soudan. La colonisation est alors un véritable enjeu, car les possessions coloniales font la puissance et la fierté d'une nation.

Les conquêtes se font de manière violente, meurtrière: les peuples indigènes résistent toujours, mais se trouvent en position d'infériorité militaire. Les victimes indigènes sont nombreuses : l'exemple du massacre en nombre des Hereros par les Allemands en est un exemple. La vie des indigènes a peu de valeur aux yeux des Européens, persuadés de la supériorité de leur « race ».